

# AVIS PUBLIC

## *Loi sur les eaux navigables canadiennes*

La Ville de Winnipeg donne avis par la présente qu'une demande a été faite auprès du ministre des Transports en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* pour approbation de l'ouvrage décrit ici ainsi que de son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7(2) de la ladite loi, la Ville de Winnipeg a déposé auprès du ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre **7552**, ou sous le numéro de dossier du PPN **2023-608942**, une description de l'ouvrage suivant, et de son site et ses plans.

- Pont enjambant la rivière Seine au niveau du chemin Creek Bend (remplacement)

Les commentaires concernant l'effet de ces travaux sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du site Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (faites une recherche à l'aide du numéro de référence ci-dessus). Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez envoyer vos commentaires directement à :

**Programme de protection de la navigation – Transports Canada**  
**344, rue Edmonton**  
**Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6**

Transports Canada (TC) ne mettra pas dans le registre public en ligne vos commentaires relativement à un projet. Toutefois, toute information associée à un ouvrage est considérée comme un dossier public non classé et peut être accessible en cas de demande d'ordre juridique. Par conséquent, l'information et les dossiers fournis ne doivent pas contenir des données confidentielles ou sensibles. Si vous voulez fournir des informations confidentielles ou sensibles qui, selon vous, ne doivent pas être publiées, veuillez communiquer avec TC avant de les soumettre.

Cependant, les commentaires ne seront pris en compte que s'ils ont été soumis par écrit (de préférence par voie électronique) et reçus dans les 30 jours suivant la publication du dernier avis. Bien que tous les commentaires se conformant aux directives ci-dessus seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Publié à Winnipeg, au Manitoba, le 10 mai 2023

Cameron Ward, ing., ingénieur de ponts  
Service des travaux publics, Ville de Winnipeg